



V I L L E D E
G E N È V E

LÉGISLATURE 2015-2020
DÉLIBÉRATION PR-1313
SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre de Genève;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 65 oui contre 3 non et 4 abstentions

Article unique. – Le budget de la saison 2018-2019 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est approuvé.

La Secrétaire :

Maria Pérez

Certifié conforme :

Le Président:

Eric Bertinat